

REUNION DU BUREAU DU 15/04/2024

ASL CASTELLET PARK
2810 MONTEE DU VIEUX CAMP
83330 LE CASTELLET

Procès-Verbal

Sur convocation du Président de l'ASL CASTELLET PARK, les membres du bureau de l'ASL se sont réunis chez Six-Fours Immo, gestionnaire en exercice, 273 Avenue Joseph Raynaud à Six-Fours-les-Plages (83140)

MIQUEL RAYMOND, RODRIGUEZ SERGE, ESCUDIE ELISABETH, URENA CHRISTELLE, REVIL STEPHANIE, TEROL DELPHINE, FLORES VIRGINIE, MILLEQUAND REGINE, étaient présents, représentant 8 voix sur 11 voix.

La séance est déclarée ouverte à 18h30 après signature de la feuille de présence.

Ne sont ni présents, ni représentés : FERRANTE RICHARD, REFONDINI DANIEL, RONDEAU ROGER, représentant 3 voix sur 11 voix.

RESULTAT DES VOTES

1. Décision à prendre quant à la désignation d'un expert judiciaire en vue de réaliser un audit administratif et comptable sur les périodes suivantes : du 01 JANVIER 2022 au 31 DECEMBRE 2022 et du 01 JANVIER 2023 au 31 DECEMBRE 2023.

Le bureau décide la désignation d'un expert judiciaire sous réserve du montant de la provision demandée.

- Ont voté pour :

7 voix sur 8 voix.

- Se sont abstenus :

Néant.

- Ont voté contre :

MILLEQUAND REGINE

- Sont assimilés défaillants :

Néant.

En conséquence de quoi cette décision est adoptée à la majorité des voix des membres du bureau de l'ASL présents.



2. Décision à prendre quant à la reconduction du contrat de fourniture d'électricité par EDF.

Un tableau comparatif est joint au procès-verbal.

Jusqu'au 30 juin 2024, l'ASL bénéficie d'un tarif moyen à 0,132€/ kwh.

Après négociation, par Monsieur MIQUEL, le tarif proposé par EDF pour la période du 01 juillet 2024 au 30 Juin 2029 est à 0,146€/ kwh (le tarif n'étant valable que 8 heures, le prix de l'énergie est susceptible d'évoluer avant la signature du contrat).

Le bureau de l'ASL donne tout pouvoir au Président pour valider un contrat dans la limite d'un prix moyen de 0,18€ / kwh.

- Ont voté pour :

8 voix sur 8 voix.

- Se sont abstenus :

Néant.

- Ont voté contre :

Néant.

- Sont assimilés défaillants :

Néant.

En conséquence de quoi cette décision est adoptée à l'unanimité des membres du bureau de l'ASL présents.

3. Débats et discussions, ne faisant pas l'objet d'un vote

- ⇒ Les travaux de réfection de la cheminée du club house seront soumis au vote lors de la prochaine réunion.
- ⇒ Les travaux d'assainissement coté patageoire seront soumis au vote lors de la prochaine réunion.
- ⇒ Les travaux liés au skimmer et au pavés seront soumis au vote lors de la prochaine réunion.
- ⇒ La prochaine réunion sera fixée la deuxième quinzaine du mois de Mai.

➤ La séance est levée à 19:30.

R. MILLEQUAND

V. FLORES

FLORES

S. RENT

TCRAF

RODRIGUEZ

RODRIGUEZ

Isandine' JOURNAL

ME ARENA

MIAUZZ

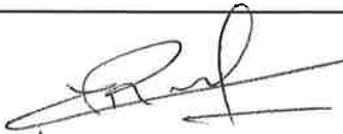
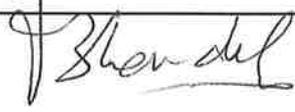
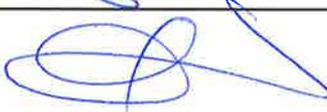
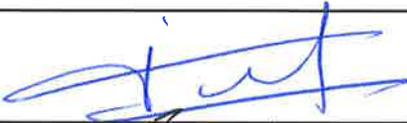
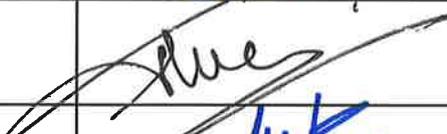
MIAUZZ

Compartef FOURNITURE ELECTRICITE
EDF EDF.

Date contrat	2021	2025.
Consommation 2023	1438635 Kw	1468085 Kw
MONTANT	190751,24 €	200737,36 €
HCE	5,26	6,99
HCH	7,776	9,392
HPE	7,156	8,048
HPH	10,267	13,183
Prix Moyen	0,132	0,146
	Sort 0,014 Centre augmentation	

ASL CASTELLET PARK
2810 CHEMIN DU VIEUX CAMP
83330 LE CASTELLET

REUNION DU BUREAU DE L'ASL
LE 15/04/2024

NOMS	SIGNATURES
MIQUEL RAYMOND	
RODRIGUEZ SERGE	
ESCUDIE ELISABETH	
URENA CHRISTELLE	
REVIL STEPHANIE	
TEROL DELPHINE	
FLORES VIRGINIE	
MILLEQUAND REGINE	
FERRANTE RICHARD	
REFONDINI DANIEL	
RONDEAU ROGER	
TOTAL	